



Le 14 mai 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0200

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 26 avril 2025 et indiquant :

« Montreal light and power. Barrage sur la rivière des prairies. Consulter tout plan d'arpenteur ayant été fait avant la construction du barrage et permettant de voir la topographie de la rivière à son état antérieur.

Demande faite dans le cadre de ma recherche portant sur la construction d'un pont légèrement en amont de l'actuel pont Papineau, entre 1847 et 1849. »

(Transcription intégrale)

Lors de notre appel téléphonique du 7 mai visant à mieux comprendre et préciser quels types de plans vous recherchez, vous nous avez précisé souhaitez obtenir des documents établissant, notamment, l'impact projeté du rehaussement des eaux sur les terrains riverains à la suite de la construction du barrage de la rivière des Prairies (autrefois nommée Back River).

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie des documents faisant l'objet de votre demande et que nous avons pu retracer. Certains de ces documents ne sont pas datés ou, dû à l'âge et à l'usure des documents, les informations sont rendues illisibles. De plus, bien que ces plans étaient officiels au moment de leur création, toute interprétation en date d'aujourd'hui devrait faire l'objet d'une consultation auprès d'Hydro-Québec.

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes, qui pourraient vous aider dans la poursuite de vos recherches :

- Fiche de la centrale Rivière-des-Prairies : <https://www.hydroquebec.com/visites-installations/visites-grand-public/riviere-des-prairies-laval.html>
- Greffe de l'arpenteur général du Québec : <https://appli.foncier.gouv.qc.ca/gagg>
- Bibliothèque et Archives Nationales du Québec - Advitam: <https://advitam.banq.qc.ca/>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.